

COMMISSION FORMATION

Le 24 octobre 2017

Présidé par Sophie ANDRE (Cheffe des Ressources Humaines)
L'alliance CFTC – CGC était représentée par Christine KLICH

1 - BILAN DES FORMATIONS 2016

Bilan financier

Dotation budgétaire : 640 763 €
Dépenses pédagogique : 562 350 €
Cela représente 2,42 % de la masse salariale (le minimum légal étant de 1,6 %)

Bilan humain

Nombre d'agents formés : 889 agents
↳ 610 au siège
↳ 279 en régions

TRANCHE D'ÂGE	NOMBRE D'AGENTS	AGENTS FORMES	AGENTS NON FORMES
20 - 25	16	16	
25 - 30	28	28	
30 - 35	38	35	3
35 - 40	75	64	11
40 - 45	119	111	8
45 - 50	199	178	21
50 - 55	214	176	38
55 - 60	251	176	75
60 - 65	158	100	58
65 - 70	8	5	3

Bilan formation

Nombre de formations réalisées : 1950
↳ 1302 au siège
↳ 648 en régions

Un agent peut suivre plusieurs formations

Répartition suivant les axes stratégiques :

Acquisition, développement et partage des compétences :	392
Innovation et créativité dans l'organisation du travail :	72
Accompagnement des projets de l'établissement :	1012
Accompagnement des agents :	237
Autres (sécurité) :	237

Bilan temps

Nombre de jours de formation :	2857 jours
Nombre de jours moyen de formation :	3,21 jours

L'alliance CFTC-CGC demande que les formations "préparations aux examens" soient prévues plus tôt dans l'année et d'une durée plus longue. Aujourd'hui on s'inscrit aux formations après inscription à l'examen soit mi juin. Les examens ayant lieu en septembre, les formations se déroulent pendant les congés d'été.

L'administration : c'est en cours de réflexion.

2 - ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le dernier plan pluriannuel pour la formation continue des agents se termine à la fin de cette année.

La cheffe des ressources humaines a présenté au groupe de travail le projet du plan pour les années 2018, 2019 et 2020.

Il s'établirait autour de 3 axes :

- Les actions transverses prioritaires
- L'accompagnement des agents
- Les formations métiers.

Vos représentants :

- ✓ Pour la CFTC : Christine KLICH 01 73 30 21 18 (christine.klich@franceagrimer.fr)
- ✓ Pour la CGC : Bernard LELLOUCHE, 05 55 12 90 33 (bernard.lellouche@franceagrimer.fr)